



DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE VALENCIENNES

SERVICE
Finances

DELIBERATION
2023/n°89

Nombre de Conseillers : 33
En exercice : 33
Présents : 23
Votants : 31

DATE D'AFFICHAGE
1^{er} décembre 2023

DATE DE CONVOCATION
29 novembre 2023

OBJET:

Demande de subventions dans le cadre des Projets territoriaux Structurants à enjeux territorial (PTS-T) et l'obtention de la bonification « Nord Durable » pour les travaux de réhabilitation de l'école LANGEVIN et de renforcement de la charpente avec pose de panneaux photovoltaïques à l'école LEO LAGRANGE

Le Maire
- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en sous-préfecture.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 13/12/2023

Reçu en préfecture le 13/12/2023

Publié le 14/12/2023

ID : 059-215901125-20231207-D89_2023-DE

EXTRAIT DU REGISTRE AU
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07 DECEMBRE 2023

L'an deux mil vingt trois, le sept décembre à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis Salle Delannoy sur la convocation qui leur avait été adressée par le Maire, conformément à l'article 48 de la loi du 5 avril 1884.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

PRÉSIDENCE de : Madame Sylvia DUHAMEL, Maire

Étaient présents : Mme DUHAMEL Sylvia, M. LEMAIRE Pascal, M. BROGNIET Patrick, Mme CARRE Danyla, M. LEGRAND Francis, Mme LUDOVISI Brigitte, M. DECROIX Patrick, Mme DUPUIS Michèle, Mme DELGARDE Marie-Tiphaine, M. LEMAY Frédéric, Mme. BELABDLI Angélique, M. WALCZAK Sylvain, Mme MENDOLA Nunziata, M. AULOTTE Jean-Luc, Mme LEROUX Christiane, Mme LEROY Véronique, M. RICHEZ Régis, Mme VANDEPUTTE Valérie, M. DELCOURT Benjamin, M. MOULIN Jérôme, M. GOSTIAUX Philippe, M. LECLERCQ Jacques, M. MUSY Frédéric

Conseillers ayant donné procuration :

Mme GILBERT Stéphanie procuration M. LEMAIRE Pascal
M. DRUESNE Patrick procuration M. RICHEZ Régis
Mme GILSON Emmanuelle procuration Mme DUPUIS Michèle
M. BIGAILLON Laurent procuration M. BROGNIET Patrick
Mme PAGLIA Sylvia procuration M. WALCZAK Sylvain
M. GUIDEZ-EL HILAL Slimane procuration Mme LUDOVISI Brigitte
Mme CANIAU Nathalie procuration M. DECROIX Patrick
M. JEZEK Christophe procuration Mme DUHAMEL Sylvia

Absents excusés : M. BECOURT Julien

Absents : Mme DYTRYCH Anne

Considérant l'évolution du projet de réhabilitation et de rénovation thermique de l'école LANGEVIN, en intégrant des travaux de remise en état de la charpente de l'école LEO LAGRANGE, pour l'installation ultérieure de panneaux photovoltaïques, pour des raisons de cohérence et de performance énergétique,

Considérant que la programmation des travaux de réhabilitation et de rénovation thermique des écoles LANGEVIN et LEO LAGRANGE, respectera le plan prévisionnel de financement suivant :

.../...

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

DÉPENSES			RECETTES		
	Nature	Montant HT		Nature (taux)	Montant
TRAVAUX ELIGIBLES	Travaux de réhabilitation de l'école LANGEVIN, de renforcement de charpente avec pose de panneaux photovoltaïques à l'école LEO LAGRANGE.	1 662 322.62 €	PTS 2024	40% sur le montant total des travaux en HT	672 405.05 €
			FONDS ENERGIE CAVM		81 461,00 €
			DPV 2023		370 000.00 €
			DSIL 2023		100 000.00 €
Etudes	Maîtrise d'œuvre + bureau de contrôle, pour les Travaux de l'école LEO LAGRANGE	18 690 €	FCTVA (16,404 %)		330 903.97 €
			Part communale		462 445.12
TOTAL DÉPENSES DES PROJETS HT		1 681 012.62 €			
TOTAL DÉPENSES DES PROJETS TTC		2 017 215.14 €	Total des recettes		2 017 215.14 €

Considérant l'avis favorable de la Commission Finance en date du 28 novembre 2023,

Il est demandé au Conseil Municipal :

- D'approuver le plan de financement des travaux et des études pour la réhabilitation de l'école LANGEVIN et de renforcement de la charpente avec pose de panneaux photovoltaïques à l'école LEO LAGRANGE
- D'autoriser Madame le Maire de constituer un dossier de demande de subvention pour le projet de réhabilitation et rénovation thermique de l'école LANGEVIN et LEO LAGRANGE dans le cadre du dispositif des projets structurant territoriaux (PTS -T 2024), et du bonus « Nord Durable »,
- D'autoriser Madame Le Maire de signer tous les documents nécessaires à l'élaboration des dossiers de demande de financement,
- D'autoriser Madame Le Maire de signer une convention avec le Département du Nord.

Après discussion, les membres du Conseil Municipal adoptent la délibération décrite comme ci-dessus à l'UNANIMITE.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,
Le Maire,



S. DUHAMEL.

Pour le Maire empêché,
L'Adjoint délégué

Signée le 13/12/2023
Transmis en préfecture 13/12/2023
Publié sur le site le 14/12/2023